Consultation publique sur la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées

Avis écrit

Rémi Bérubé

Citoyen de la Vallée de La Matapédia

28 avril 2013

Dans un premier temps, j'aimerais vous faire part de ma réaction positive à la suite des séances d'information qui ont eu lieues sur la création de nouvelles aires protégées au Bas-Saint-Laurent. Il est grand temps qu'on passe de la parole aux actes. Nul besoin de vous rappeler que le Québec est l'enfant pauvre du Canada à cet égard. Après tant de favoritisme envers les industries forestières et minières, notre vision se doit d'en être une de conservation pour le futur.

Depuis les années 1980, l'industrie forestière a grandement hypothéqué les écosystèmes en pillant sans égard les massifs forestiers du territoire faisant fi des autres ressources. Mon inquiétude est d'autant plus grande quand je circule sur les autoroutes forestières en terrain montagneux. Apprendre que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie sont couverts à près de 100 % en permis de recherche pour le gaz et en claims n'a rien de rassurant. Je conviens que notre coin de pays a besoin d'emploi et de l'industrie pour maintenir l'économie. Et je crois que cela devrait se faire dans le respect des gens qui habitent ce territoire. Nos industriels forestiers repartis investir à l'étranger avec le profit généré par nos forêts devraient nous servir de leçon. Les territoires proposés pour protéger les tributaires de la rivière Matapédia doivent être protégés intégralement, car le peu de forêts qui restent prévient l'érosion des sols en plus de servir de corridors de déplacement pour la faune. De plus, ils maintiennent une connectivité avec les peuplements restants.

En ce qui a trait au territoire de la rivière Cap-Chat, je m'explique mal les interventions forestières au sud du mont Logan. La forêt mature gaspésienne a presque toute été rasée. Du coup, celle qui reste à l'ouest

du Mont Logan est vitale pour nombre d'espèces (exemple de la martre). Les sentiers perpendiculaires aux chemins qui devaient faciliter le déplacement du caribou favorisent davantage le coyote. Est-ce de l'incompétence ou une façon d'exercer une possibilité forestière farfelue?

Pour conclure, après tant d'interventions industrielles, nous nous devons de protéger des aires pour les espèces rares et vulnérables comme le caribou des bois sur le territoire de la rivière Cap-Chat.

Rémi Bérubé

La conservation n'appauvrit pas, elle enrichit les générations à venir.